



Amicale **F**rançaise des **A**rbitres du **C**yclisme

Rapport moral du secrétaire de l'Amicale Française des Arbitres du Cyclisme lors de l'Assemblée Générale du dimanche 21 octobre 2007 à Lyon (hôtel Ibis centre Lyon Perrache).

Chers amicalistes,

Il y a deux ans, nous nous retrouvions au siège de la Fédération Française de Cyclisme, le dimanche 18 décembre 2005, pour la première Assemblée Générale de notre Amicale. L'Assemblée constitutive avait eu lieu, un an auparavant, le samedi 20 novembre 2004, toujours à Rosny sous Bois.

80 personnes étaient présentes, pour la création de l'A.F.A.C, et lors de notre première Assemblée Générale, 23 adhérents étaient présents sur les 55 adhésions de l'année 2005.

L'année dernière, en 2006, 43 adhérents étaient présents à l'Assemblée Générale de Nantes, sur les 80 adhésions.

Comme vous aviez pu le lire dans le premier procès verbal de l'Assemblée Générale, la mise en place de cette amicale avait pour objectifs :

- de coordonner l'action des arbitres du cyclisme français recevant des désignations de la Commission Nationale du Corps Arbitral (C.N.C.A.) de la Fédération Française de cyclisme (F.F.C.) pour officier sur les épreuves du calendrier national ou international,
- d'émettre auprès des instances dirigeantes toutes sortes de propositions d'évolution sur le fonctionnement du corps arbitral et sur les règlements,
- de respecter et faire respecter la lettre et l'esprit des lois du cyclisme de compétition,
- d'améliorer et de perfectionner le fonctionnement du corps arbitral français de cyclisme,
- d'organiser des conférences, des voyages récréatifs ou autres réunions amicales,
- de créer et de développer entre ses membres des liens de bonne camaraderie, d'entraide réciproque, de fraternité, de bonne humeur et convivialité.

... / ...

Lors de l'Assemblée Générale Constitutive de 2004, l'ensemble des membres décidaient que le bureau allait être élu pour une seule année et qu'en 2005 de nouvelles élections devaient avoir lieu pour élire un nouveau bureau pour trois ans, jusqu'à la prochaine élection en 2008.

Le bureau est composé actuellement de sept personnes :

- Michel RIVIERE président,
- Francine RENARD et Gérard LE FAIVRE vice présidents,
- Eric PUREN secrétaire,
- Norbert JEANNEAU, secrétaire adjoint,
- Jean Marie DUMONT, trésorier,
- Yann ROBIC, trésorier adjoint.

Lucien BOUSQUET et Francis DELRIEU souhaitant laisser respectivement leur place de vice président et de trésorier adjoint, à la fin de la première année.

Dans le bulletin de liaison du corps arbitral n° 3 de mars 2005, Michel RIVIERE invitait les arbitres à adhérer à notre association. 55 arbitres retournaient le coupon d'adhésion avec la cotisation de 15 euros pour l'année 2005, 80 pour 2006.

Cette saison, notre souhait, était de faire connaître l'A.F.A.C à une très large population d'arbitre, puisque la modification de nos statuts (notamment l'article 5) permet depuis deux ans, d'adhérer en ayant uniquement une licence FFC d'arbitre de l'année en cours.

Avec Michel RIVIERE, je prenais mon bâton de pèlerin et proposait à chaque Comité Régional de glisser dans leur journal officiel une annonce ainsi qu'un bulletin d'adhésion à notre amicale.

La même demande était également faite auprès de la Fédération Française de cyclisme par le biais de la France Cycliste.

Cette année, les comités régionaux ont joué le jeu (mieux que l'année dernière) et nous approchons ainsi la barre fatidique des 100 adhésions, puisque nous sommes au total 97 amicalistes.

97 adhérents qui proviennent des différentes disciplines du cyclisme et à des niveaux variés d'arbitrage :

Cyclisme traditionnel :	87	International UCI :	19
BMX :	3	Fédéral ou National UCI :	29
VTT :	7	National FFC :	49.

Pour votre gouverne, la répartition géographique par régions est la suivante :

Alsace :	1	Aquitaine :	8	Auvergne :	0
Basse Normandie :	5	Haute Normandie :	3	Bourgogne :	3
Bretagne :	23	Centre Val de Loire :	1	Champagne Ardenne :	2
Corse :	1	Franche Comté :	1	Ile de France :	4
Languedoc Roussillon :	2	Limousin :	1	Lorraine :	3
Midi Pyrénées :	3	Nord pas de Calais :	7	Pays de la Loire :	11
Picardie :	3	Poitou Charentes :	6	Provence Alpes Côte d'Azur :	2
Rhône alpes :	6				
Guyanne :	1				

Rien qu'en évoquant la répartition par région, vous pouvez constater que le plus grand nombre d'amicalistes se situent sur la façade Atlantique et Nord du territoire français. Le nombre de présents (26) à cette Assemblée Générale en comparaison à l'année dernière à Nantes(43) explique cela en partie. Il y a aussi le fait qu'aujourd'hui se déroule le chrono des nations en Vendée, grand consommateur d'amicalistes de l'A.F.A.C.

A leur adhésion chaque adhérent a reçu, sa carte de membre actif (de couleur blanche) grâce à Yann ROBIC , notre imprimeur et trésorier adjoint.

Depuis le mois d'octobre 2005, l'A.F.A.C a adhéré à l'Association Française du Corps Arbitral Multisports (A.F.C.A.M) nous permettant ainsi de rejoindre les principales structures (commissions et amicales) de l'arbitrage français.

A la demande de son président (Michel DAILLY), un représentant ou plutôt une représentante de notre amicale, Francine RENARD, a participé à l'Assemblée Générale électorale de l'A.F.C.A.M le 3 février 2006.

Le mois suivant, Francine participait également au colloque sur l'arbitrage féminin qui avait lieu le 22 mars, à la maison du Sport Français à Paris.

Francine vous donnera également, les principales informations qui ont été données lors de l'Assemblée Générale de l'A.F.C.A.M. du 9 février 2007, avec notamment le décret du 15 mai 2007 relatif à la loi sur le statut fiscal et social des juges et arbitres votée par le Parlement le 23 octobre 2006.

Nous avons évoqué, la mise en place d'un site internet pour notre amicale, lors de notre précédente Assemblée Générale. Celui ci avait vu le jour, grâce à Nicolas GUERIN. Mais pour différentes raisons, ce projet très intéressant à mettre en place est actuellement au point mort.

Je souhaiterais que nous puissions tout à l'heure prendre quelques minutes, afin que nous discutons sur la réalisation de ce site pour notre amicale et voir également les différentes rubriques que vous souhaiteriez retrouver sur le site Internet de l'A.F.A.C.

A ce jour je ne sais pas si Nicolas GUERIN souhaite toujours se lancer dans l'aventure ou bien si quelqu'un veut prendre la relève.

Notre troisième année de fonctionnement vient de s'écouler, après deux années de mise en place, mais nous devons continuer à faire vivre notre association à l'image du premier week-end récréatif nantais en 2006 et de celui de Lyon que nous vivons actuellement. Les membres du bureau sont motivés et je l'espère aussi l'ensemble de ses adhérents.

L'annuaire des arbitres internationaux et fédéraux 2007, fait apparaître un total de 264 arbitres sur notre territoire. Notre amicale représente 36 % de cet effectif, notre marge de progression est donc intéressante...

J'arrive au terme de ce troisième rapport moral de l'A.F.A.C, je vous remercie de votre attention et laisse à nouveau la parole à notre président, Michel RIVIERE.

Eric PUREN.